Autorisation à quitter seul la structure d'accueil

Pour l'année scolaire 2022-2023

Je soussigné (e), ……, autorise mon enfant ……., né (e) le ……..
à quitter la structure parascolaire « La Parenthèse » et « L'Accolade » seul les jours et heures suivants :

□ Lundi à ……

□ Mardi à ……...

□ Jeudi à ……

□ Vendredi à ……

Nous rappelons aux parents que dès l'instant où l'enfant a quitté les locaux de la structure, il est sous la responsabilité entière de ses parents.

Je demande à ce que mon enfant soit envoyé à la maison uniquement suite à mon téléphone :

□ oui □ non

Remarques :
……
……
……
……
……
……

Date et signature du parent: ……

Date et visa de l'institution : …….